

LA MÉDIATION FAMILIALE



Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale vise à préserver le lien familial lorsqu'il est fragilisé par un événement, une situation : divorce, séparation, recomposition familiale, conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, entre les jeunes adultes et leurs parents... En proposant un temps d'écoute, d'échange et de négociation, l'objectif de la médiation est de permettre d'aborder le conflit familial dans un espace neutre afin de restaurer le dialogue et de co-construire une parentalité équilibrée.

NOS MÉDIATIONS FAMILIALES

Le Groupement Associatif CITHéA est aujourd'hui le premier opérateur d'Ile-de-France en médiation familiale. Le choix a été fait d'une démarche pro-active en direction des usagers, avec plus de 40 villes couvertes, 47 permanences réparties sur 4 départements (91, 92, 93 et 94) et 12 médiatrices. Organisés en réunion administrative et clinique par service ainsi qu'en analyse de pratiques au sein d'un même collectif, nos services développent une recherche de qualité de service sur l'ensemble de nos territoires, en s'appuyant sur les compétences individuelles de nos professionnels.

LA MÉDIATION PARENT / ADO

Depuis 2019, nous avons développé des protocoles de médiation familiale en direction de familles relevant de la protection de l'enfance et de médiation familiale parent/ado.



4272 RENDEZ-VOUS

2987 USAGERS RECUS

537 MÉDIATIONS FAMILIALES

12 MÉDIATRICES

146 ACCORDS CONCLUS

47 PERMANENCES